

laisserions pas l'inflation prendre des proportions démesurées au pays. Le public peut le reconnaître, et c'est pourquoi le budget a été établi de cette façon.

Je ne sais au juste si c'était la critique financier ou le député de Burnaby-Coquitlam qui a, évidemment, mentionné le chômage et la triste situation de l'emploi dans notre pays. Nous en entendons beaucoup parler, et en toute occasion, et nous nous rendons compte que tout homme en chômage est une tragédie en ce qui le concerne, et que plus il y a de chômeurs, plus la tragédie est grande. Personne dans le cabinet,—personne qui siège de ce côté-ci de la Chambre,—et certainement personne de l'autre côté, n'essayera, même un instant, de minimiser les conséquences tragiques du chômage, là où il existe. Évidemment, un des paradoxes que présente la situation immédiate, c'est qu'on relève tous les signes d'une économie en plein essor, c'est-à-dire des salaires plus élevés, un plus grand nombre que jamais d'hommes au travail, ainsi que tout ce qu'on pourrait mentionner encore dans ce sens, tandis qu'on constate certainement un élément assez important de chômage dans notre pays. Nous avons appelé cela chômage saisonnier dans le passé. Je me demande parfois si cette expression comprend les effets saisonniers. Nous, qui vivons au nord du 49^e parallèle, souffrons de la sévérité du climat beaucoup plus que notre grand voisin du sud. A n'en pas douter, il existe un élément important de chômage saisonnier; peut-être aussi de chômage à cause de l'automatisation, peut-être à cause d'autre chose. Une accumulation de chômage s'est produite par suite des conditions économiques.

Quelqu'un a demandé ce qu'il fallait espérer pour l'avenir. Ce qu'il fallait penser du chômage. Voici ce que j'aimerais souligner, monsieur l'Orateur. Les chiffres que je vais donner ont peut-être déjà été consignés au compte rendu auparavant, mais ils méritent certainement qu'on les répète. Le nombre de Canadiens qui travaillaient, à la mi-février, —et il y en a beaucoup plus actuellement, —d'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, était de 5,247,000, soit 152,000 de plus que jamais auparavant à cette même époque de l'année. Voilà une magnifique réalisation dans le domaine de l'emploi, en notre pays. Pour ce qui est du nombre des sans-travail, toujours d'après le Bureau fédéral de la statistique, il y en avait 26,000 de moins qu'en février de l'année précédente. Nous employons beaucoup plus de gens, soit 152,000 de plus, et le chômage diminuait, et cela malgré des conditions économiques qui, nous avait-on dit, avaient été rendues terribles par le gouvernement actuel.

Parlons du déficit et des nouvelles taxes. On reproche au ministre des Finances ces

nouvelles dépenses. Je veux défendre devant la Chambre ces contributions aux provinces, c'est-à-dire les sommes que nous versons aux provinces du Canada, uniquement en comparaison de ce qu'on prévoyait il y a trois ans. Ces chiffres figurent à la page 2521 des *Débats*. A mon avis, ces chiffres devraient être vus d'un œil favorable par tous les membres de la Chambre, et par toute personne intelligente n'importe où dans le pays. Mon temps de parole achève, mais on constate que pendant l'année financière 1956-1957,—c'est-à-dire il y a deux ans seulement,—la contribution totale versée il y a deux ans de la présente date par le trésorier du pays, c'est-à-dire par le ministre des Finances, prédécesseur de mon honorable ami, s'établissait à 689 millions de dollars. Voilà le dernier versement effectué par le prédécesseur immédiat de mon honorable ami. Selon le budget présenté par l'actuel ministre des Finances, et pour lequel on lui a reproché d'augmenter les impôts, et de pratiquer encore une politique déficitaire, quelle est la situation. D'après les chiffres, les contributions versées aux provinces pour l'année financière qui se terminera le 31 mars prochain s'élèveront au total à \$1,212,500,000, ce qui est presque le double des 689 millions versés il y a trois ans. Et pourtant, on critique le gouvernement actuel, on lui reproche d'avoir trahi ses promesses, de n'avoir pas convoqué une conférence fédérale-provinciale, et ainsi de suite. Le gouvernement actuel a fait plus dans ce domaine que le gouvernement précédent pendant les 25 années qui ont précédé le présent budget. Qu'on ne se fasse pas d'illusions là-dessus. Depuis trois ans, nous avons doublé le montant global que l'ancien gouvernement versait à toutes les provinces, avec ou sans condition, pour quelque fin que ce soit.

L'hon. M. Pickersgill: Il n'y a pas trois ans que vous êtes au pouvoir. Vous comptez l'augmentation accordée en 1957 par M. Harris.

L'hon. M. Nowlan: A votre place, je ne vanterais pas le budget de M. Harris car je me souviens encore qu'il était question d'une tasse de café et de deux morceaux de sucre ou de deux tasses de café et d'un morceau de sucre. C'était l'un ou l'autre.

L'hon. M. Pickersgill: Si c'était deux dans son cas, c'est trois dans le vôtre.

L'hon. M. Nowlan: Nous sommes, paraît-il, le gouvernement qui ne va pas de l'avant; nous sommes le gouvernement sous lequel il y a des difficultés financières; nous sommes ceux qui font souffrir le peuple. J'ai le Livre blanc devant moi. Je n'ai pas le temps d'en parler, mais certains d'entre vous ont dû lire le *Globe and Mail*, où il est résumé